

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EURO Corporate Bond

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie B Capitalisation EUR (LU0113257934)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le fonds vise à dégager des revenus et une croissance du capital supérieurs à ICE BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des obligations libellées en EUR et émises par des sociétés du monde entier.

Politique d'investissement

Le fonds est géré activement et investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations libellées ou couvertes en euros émises par des sociétés et d'autres émetteurs d'obligations non souverains, des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des entités supranationales du monde entier. Le fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des obligations dont la notation est inférieure à « investment grade » (telle que mesurée par Standard & Poor's ou toute notation équivalente d'autres agences de notation de crédit pour les obligations notées et les notations implicites de Schroders pour les obligations non cotées) ; jusqu'à 20 % de son actif dans les obligations d'État souverain ; jusqu'à 20 % de son actif dans des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des hypothèques ; et jusqu'à 20 % de son actif en obligations convertibles, y compris jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations convertibles conditionnelles. Le fonds peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans le prospectus). Le fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de référence, à savoir dépasser l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Corporate. L'univers d'investissement du fonds devrait se recouper, dans une mesure limitée, avec les composantes de l'indice de référence cible. Toutefois, le fonds reflétera probablement certaines caractéristiques de l'indice de référence cible (à savoir la qualité/durée de crédit ou l'exposition à des émetteurs particuliers). Le gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du fonds peuvent s'écarter de l'indice de référence cible. Le ou les indices de référence ne tient/tiennent pas compte des caractéristiques environnementales et sociales ou de l'objectif durable (selon le cas) du fonds. Veuillez vous reporter à l'annexe III du prospectus du fonds pour plus de détails.

Autres informations

Le fonds maintient une notation globale de durabilité supérieure à celle de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Corporate, sur la base du système de notation du gestionnaire d'investissement. Le fonds n'investit pas directement dans un certain nombre d'activités, de secteurs ou de groupes d'émetteurs au-delà des limites indiquées dans la section « Informations sur le développement durable » de la page Web du fonds, accessible via www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc

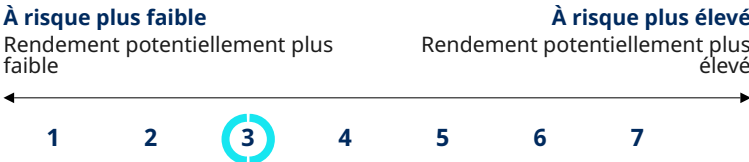
Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps. Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il cherche à dégager des rendements tout en limitant la volatilité des cours.

Facteurs de risque

Risque lié aux ABS et MBS : le fonds peut investir dans des titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires. Les emprunteurs sous-jacents de ces titres peuvent ne pas être en mesure de rembourser le montant total de leur emprunt, ce qui peut entraîner des pertes pour le fonds.

Obligations convertibles conditionnées : le fonds peut effectuer des investissements dans des obligations convertibles conditionnées. Un affaiblissement de la solidité financière de l'émetteur de ces obligations peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque en matière de durabilité : Le fonds présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le fonds peut investir dans des sociétés qui ne

reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.

Risque de crédit : un fléchissement de la santé financière d'un émetteur pourrait entraîner une perte de valeur partielle ou totale de ses obligations.

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque lié aux obligations à haut rendement : les obligations à haut rendement (généralement à notation plus faible ou non notées) sont en principe assorties d'un risque de marché, de crédit et de liquidité plus élevé.

Risque de taux d'intérêt : le fonds peut perdre de la valeur suite à des variations de taux d'intérêt.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Aucun

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.53%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Aucun

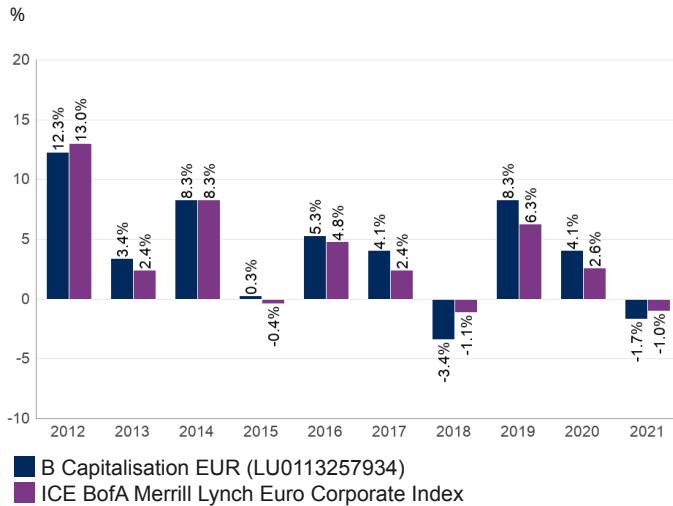
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille.

Le fonds a été lancé le 30/06/2000.

La catégorie d'actions a été lancée le 30/06/2000.

Informations pratiques

Dépositaire : J.P. Morgan SE.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet www.schroders.lu/kiids. Ces documents sont disponibles gratuitement en allemand, en anglais, en espagnol, en flamand, en français et en italien.

Législation fiscale : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les

investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site www.schroders.com/remuneration-disclosures. Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande. La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site www.schroders.lu/kiid/glossary.

Coûts de distribution : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.